

Mme GIUSEPPI



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 26 mars 2025



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 mars 2025 sous réserves d'incidents



SCP Guy Fraychinaud et Christophe Lersy

Notaires Associés

Rue des Clastres 84220 GORDES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 janvier 2015, Madame Anne-Marie **GIUSEPPI**, en son vivant retraitée, demeurant à ROBION (84440) 11 Bis lotissement Les Lavandins, 301 chemin du temps perdu. Née à PIETRALBA (20218), le 26 septembre 1932. Veuve de Monsieur Marcel BRUNNER et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à MAILLANE (13910) (FRANCE), le 8 novembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guy FRAYCHINAUD, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 24 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa



Ecrit par Echo du Mardi le 26 mars 2025

saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître FRAYCHINAUD, Notaire à GORDES (Vaucluse), référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.